

sage 50—Édition canadienne

Quoi de neuf ?

2016.3

Sage 50 Comptabilité—Édition canadienne

Quoi de neuf - Lancement 2016.3

Sage 50 Comptabilité—Édition canadienne (Lancement 2016.3)	1
Meilleure expérience utilisateur	1
Processus de vente améliorés	2
Solutions en nuage de Sage 50c	3
Conformité aux lois gouvernementales	3
Conformité aux lois fiscales dans Paie Plan de soutien comprenant les mises à jour de l'impôt requis.	4
Problèmes résolus	4
Modifications de l'impôt - En vigueur à partir du 1er juillet 2016	4
Quoi de neuf dans cette mise à jour de l'impôt	4
Modification des taux d'imposition et des seuils de revenu	5
Colombie-Britannique	5
Nouveau-Brunswick	5
Terre-Neuve-et-Labrador	5
Île-du-Prince-Édouard	5
Québec	5
Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.2)	6
Meilleure expérience utilisateur	6
Recouvrer les paiements plus rapidement	7
Recherche plus rapide	7
Conformité aux lois fiscales dans Paie Plan de soutien comprenant les mises à jour de l'impôt requis.	8
Problèmes résolus	8
Modifications de l'impôt - En vigueur à partir du 1er janvier 2016	9
Quoi de neuf dans cette mise à jour de l'impôt	9
Modifications apportées aux tranches et taux d'impôt fédéral	9
Modifications apportées aux tranches et taux d'impôt provinciaux ou territoriaux	9

Alberta	9
Colombie-Britannique	10
Nouveau-Brunswick	10
Terre-Neuve & Labrador	10
Territoires du Nord-Ouest	11
Nunavut	11
Ontario	11
Québec	11
Saskatchewan	12
Yukon	12
Modifications au Régime de pension du Canada	12
Modifications apportées à l'Assurance-emploi	12
Modifications au Régime de pension du Québec	13
Modifications au Régime québécois d'assurance parentale	13
Modifications apportées au plafond des gains assurables de la CSST	13
Modifications apportées aux crédits d'impôt personnels	13
Facteurs d'indexation pour 2016	14
Avant de commencer votre traitement de la paie pour 2016	15
Préparation de la paie pour 2016	15
Étape 1 : Ajustement des montants de crédit d'impôt fédéral des employés	15
Étape 2 : Ajustement des montants de crédit d'impôt provincial (ou territorial) des employés	15
Directives d'indexation	16
Calculez le montant du crédit d'impôt fédéral admissible à l'indexation pour 2016	16
Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.1)	16
Problèmes résolus	17
Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.0)	17
Prise en charge abandonnée	18
Problèmes résolus	18
Renseignements généraux concernant les mises à jour et les mises à niveau du produit	19
Comment Sage 50 Comptabilité est-il mis à jour?	19

Comment mettre à jour Sage 50 Comptabilité automatiquement	20
Comment mettre à jour Sage 50 Comptabilité manuellement	20
Téléchargez les mises à jour du produit à partir du site Web de Sage 50.	20
Comment réaliser une mise à niveau à Sage 50 Comptabilité	20

Sage 50 Comptabilité—Édition canadienne (Lancement 2016.3)

Cette mise à jour du produit concerne toutes les solutions de Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.3) et inclut les mises à jour des versions précédentes.

Nouveautés et améliorations du produit

Sage 50 Comptabilité comprend les améliorations suivantes :

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
Meilleure expérience utilisateur				
<p>Utilisez des graphiques pour promouvoir votre entreprise</p> <p>Les graphiques constituent un excellent moyen de personnaliser vos échanges avec vos clients et de promouvoir votre entreprise.</p> <p>Nous avons amélioré la fonction d'ajout de logos aux factures des clients pour en faciliter l'accès et pour simplifier le processus. Vous pouvez aussi placer votre logo sur les relevés de compte de vos clients. Par ailleurs, au flux de travail convivial vient s'ajouter une meilleure maîtrise de la mise à l'échelle des images.</p>	Oui	Oui	Oui	Oui
<p>Prise en charge des images au format PNG (Portable Network Graphics)</p> <p>Sage 50 Comptabilité a étendu sa prise en charge d'images en incluant le format PNG. Si vous souhaitez utiliser ce type d'image courant, vous pouvez désormais le faire.</p>	Oui	Oui	Oui	Oui
<p>Installation sur serveur et mise à jour simplifiées</p> <p>La mise à jour d'une installation sur serveur a été améliorée et simplifiée.</p> <p>Grâce à la mise à jour en un seul clic, vous n'aurez jamais à craindre que votre travail ne soit désynchronisé.</p>	Oui	Oui	Oui	Oui
<p>Processus simplifié pour la mise à jour du bureau</p> <p>Sage 50 Comptabilité offre désormais une mise à jour rationalisée. En quelques clics, vous avez installé la version la plus récente et vous avez même créé une copie de sauvegarde.</p>	Oui	Oui	Oui	Oui

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
Les stations de travail connectées au fichier d'entreprise détectent si une mise à jour est disponible et rappellent aux utilisateurs qu'ils doivent aussi mettre à jour l'installation sur le serveur.				
Meilleure intégration de messagerie Vous pouvez désormais utiliser des services de messagerie web populaires, tels que Gmail, Yahoo, Outlook.com ou Outlook 365, avec Sage 50 Comptabilité. Aucune configuration complexe n'est nécessaire! Vous utilisez un service différent ou moins connu ? Sage 50 vous permet de le configurer manuellement. Si vous préférez utiliser une application de messagerie de bureau, Sage 50 Comptabilité prend en charge la version 32 bit et la version 64 bit de Outlook.	Oui	Oui	Oui	Oui
Centre d'apprentissage remanié Le Centre d'apprentissage est votre porte d'entrée à toutes les ressources d'apprentissage de Sage 50 Comptabilité. Vous y trouverez des vidéos, des articles et des conseils pratiques pour mettre rapidement à profit votre solution Sage 50 Comptabilité. Apprenez facilement les principes de base de la tenue de livres ou devenez maître en la matière; le choix vous appartient et tout ce dont vous avez besoin est à portée de main.	Oui	Oui	Oui	Oui
Volets de listes améliorés Pour une meilleure convivialité, le contraste entre la police et la couleur de fond est désormais plus accentuée dans les volets de listes.		Oui	Oui	Oui
Processus de vente améliorés				
Affichez facilement le nom et les coordonnées des clients Lorsque vous vérifiez les rapports de chronologie des clients, vous voulez que leurs coordonnées soient facilement accessibles. En quelques clics seulement, les rapports peuvent afficher le nom de la personne-ressource, son numéro de téléphone et son adresse courriel.	Oui	Oui	Oui	Oui
Vue d'ensemble des informations de paiement Éliminez toute conjecture en ce qui concerne les paiements des clients. Vous	Oui	Oui	Oui	Oui

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
pouvez tout de suite voir une estampille PAYÉ sur toute facture imprimée ou envoyée par courriel qui a été payée dans sa totalité.				
Intégration de EFT Direct¹ EFT Direct est désormais totalement intégré à Sage 50 Comptabilité. Auparavant offert sous forme de téléchargement distinct, cette intégration permet une installation, une mise à jour et une utilisation conviviales. EFT Direct vous permet d'effectuer et de recevoir des paiements électroniques par le biais de transferts électroniques de fonds. Ce service inclut les dépôts directs aux employés, les paiements versés aux fournisseurs et les débits préautorisés des clients.	Oui	Oui	Oui	Oui
Traitez des paiements périodiques de manière transparente Les transactions périodiques ont été améliorées pour permettre un recouvrement plus rapide des paiements. Si vos clients utilisent une carte de crédit ou un débit préautorisé, vous pouvez utiliser l'une ou l'autre de ces méthodes pour traiter leurs paiements périodiques. Les paiements par carte de crédit sont traités dans une solution de paiements intégrée conforme à la norme de l'ICP.		Oui	Oui	Oui
Solutions en nuage de Sage 50c				
Amélioration pour Sage Drive² Si vous utilisez une entreprise partagée sur Sage Drive, vous pouvez désormais ouvrir cette entreprise en lecture seule pendant qu'un autre utilisateur traite des transactions et crée des enregistrements.		Oui	Oui	Oui
Conformité aux lois gouvernementales				
Mise à jour de la taxe de vente pour 2016 Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont annoncé des chan-	Oui	Oui	Oui	Oui

¹ Un plan de services en vigueur est requis pour l'achat du service EFT Direct.

² Seuls les clients actuellement abonnés à un plan de services Sage 50 peuvent acheter Sage Drive. Seule une personne à la fois peut avoir accès à vos données Sage 50 et il n'existe aucune limite quant à la quantité de données accessibles. Les utilisateurs autorisés ont accès en ligne et de manière sécurisée aux données Sage Drive. Vos transactions les plus récentes sont constamment actualisées dans la base de données de Sage Drive. Si vous souhaitez avoir des copies de vos données à des dates particulières afin de pouvoir les restaurer, vous devrez également créer des sauvegardes manuelles dans Sage 50 Comptabilité.

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
gements de leur taux de TVH dans leurs provinces respectives. À compter du 1er juillet, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador augmenteront la TVH à 15 %.				
Conformité aux lois fiscales dans Paie ¹				
Mise à jour de l'impôt du 1er juillet 2016 Si vous avez un plan de paie, vous bénéficiez du traitement exhaustif, à jour et ponctuel de la paie à l'interne dans Sage 50 Comptabilité pour vous aider à gagner du temps et réduire le risque de pénalités liées à l'impôt à la fin de l'année.		Oui	Oui	Oui

Problèmes résolus

Les problèmes suivants ont été résolus :

- (Comptabilité Premier niveau et versions plus élevées) Dans les onglets Débits préautorisés et Dépôt direct des fenêtres Enregistrements des clients et des fournisseurs, le lien permettant d'obtenir des informations supplémentaires sur les paiements électroniques ne fonctionnait pas correctement.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Dans la fenêtre Enregistrements des employés, Sage 50 Comptabilité utilisait l'exercice suivant pour les montants cumulés à ce jour.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Après avoir traité un chèque de paie dans l'exercice suivant puis avoir commencé un nouvel exercice, l'enregistrement de l'employé n'affichait pas la dernière date de paie.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Pour les entreprises ayant un grand nombre de projets et d'enregistrements, le traitement des factures de vente prenait parfois plus de temps que prévu.

Modifications de l'impôt - En vigueur à partir du 1er juillet 2016

Important! Si vous êtes actuellement abonné à Sage Services d'Affaires, votre mise à jour inclut les modifications de l'impôt pour le 1er juillet 2016.

Votre mise à jour de l'impôt reflète les tables d'impôt fédéral et provincial, en vigueur le 1er juillet 2016, conformément au document Formules pour le calcul informatisé des retenues sur la paie — 104e édition de l'Agence du revenu du Canada et du document Guide de l'employeur — Guide de l'employeur du Québec : Retenues à la source et cotisations pour 2016 et les annexes de l'assurance-emploi, le régime de pension du Canada et le régime de rentes du Québec.

Quoi de neuf dans cette mise à jour de l'impôt

La mise à jour de l'impôt du 1er juillet 2016 contient les modifications apportées aux tables d'impôt et les calculs de l'impôt de Sage 50 Comptabilité. Ce document concerne seulement les changements apportés à l'impôt pour lesquels vous devrez éventuellement faire des corrections dans vos fiches de paie.

¹ Plan de soutien comprenant les mises à jour de l'impôt requis.

Modification des taux d'imposition et des seuils de revenu

Sauf indications contraires, ces modifications entreront en vigueur le 1er juillet 2016.

Colombie-Britannique

À compter du 1er janvier 2016, le seuil de suppression graduelle de réduction d'impôt est augmenté de 19 171 \$ à 19 400 \$. Le taux de suppression graduelle est aussi augmenté de 3,50 % à 3,56 % du revenu net.

Étant donné que ces changements sont en vigueur à partir du 1er janvier 2016, des valeurs calculées au prorata seront utilisées pour les six mois restants à partir de la première paie en juillet 2016.

À partir du 1er juillet 2016, le seuil de suppression graduelle de réduction d'impôt est de 19 629 \$. Le taux de suppression graduelle de réduction d'impôt est de 3,62 % du revenu net.

Nouveau-Brunswick

Pour les revenus imposables qui dépassent 150 000 \$, le taux d'imposition provincial a été réduit de 21 % à 20,3 %. Le taux supérieur d'imposition de 25,75 % pour les revenus imposables supérieurs à 250 000 \$ a été aboli. Des valeurs calculées au prorata seront utilisées pour les derniers six mois de l'année à partir de la première paie en juillet.

Terre-Neuve-et-Labrador

Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté tous les taux d'imposition sur le revenu des particuliers, à compter du 1er juillet 2016.

Tranches	Taux
Sur la première tranche de 35 148 \$	8,7 %
Supérieur à 35 148 \$, mais inférieur ou égal à 70 295 \$	14,5 %
Supérieur à 70 295 \$, mais inférieur ou égal à 125 500 \$	15,8 %
Supérieur à 125 500 \$, mais inférieur ou égal à 175 700 \$	17,3 %
Supérieur à 175 700 \$	18,3 %

La province a annoncé la nouvelle contribution temporaire pour la réduction du déficit, en vigueur le 1er juillet. La somme versée est calculée en fonction du revenu imposable et peut inclure un montant fixe. Les personnes ayant un revenu imposable de 50 000 \$ ou moins seront exemptées.

Île-du-Prince-Édouard

En vigueur le 1er janvier 2016, la province a augmenté le montant personnel de base de 7 708 \$ à 8 000 \$. Puisque 7 708 \$ a été utilisé pour les employés pour les premiers six mois de l'année, un montant personnel de base de 8 292 \$ sera appliqué pour les six mois restants et ce, à compter de la première paie de juillet.

Québec

La province a annoncé que la contribution santé sera graduellement réduite à compter de 2016 pour être finalement éliminée en 2018. Le montant maximal de la contribution santé a été réduit de la manière suivante :

- de 100 \$ à 50 \$ pour les revenus supérieurs à 18 570 \$ et inférieurs à 41 265 \$; et
- de 200 \$ à 175 \$ pour les revenus supérieurs à 41 265 \$ et inférieurs à 134 095 \$.

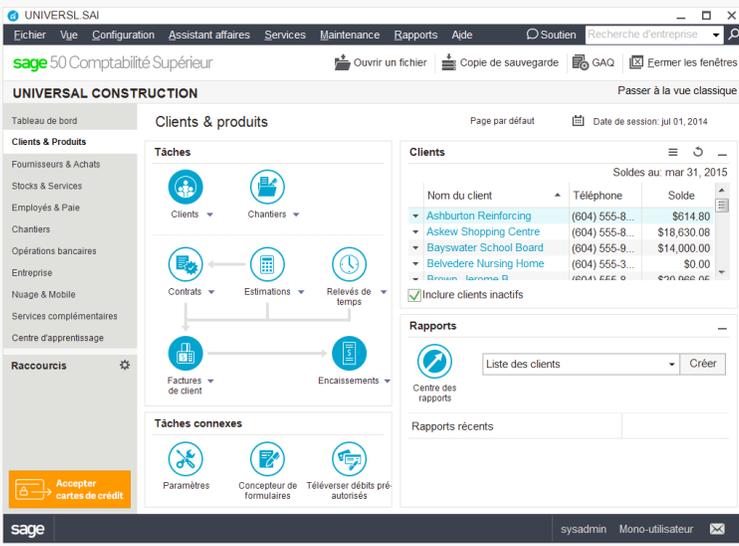
À compter du 1er juillet 2016, utilisez les montants réduits pour calculer les retenues sur salaire :

Revenu annuel net		Montant
Supérieur à	Égal ou inférieur à	
0 \$	41 265 \$	0 \$
41 265 \$	134 095 \$	150 \$ ou 5 % x (revenu annuel net - 41 265 \$)
134 095 \$		1000 \$ ou 150 \$ + [4 % x (revenu annuel net – 134 095 \$)]

Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.2)

Cette mise à jour du produit concerne toutes les solutions de Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.2) et inclut les mises à jour des versions précédentes.

Nouveautés et améliorations du produit

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
Meilleure expérience utilisateur				
<p>Modernisation de l'interface utilisateur</p> <p>Sage 50 Comptabilité est doté d'une fenêtre d'accueil moderne au concept élégant et clair. L'interface a fait peau neuve. Lorsque possible, la taille de la police a été augmentée pour faciliter l'utilisation et la lisibilité de l'écran. Les icônes de flux de tâches ont été actualisés pour faciliter votre travail.</p> 	Oui	Oui	Oui	Oui

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
Volet Nuage & Mobile dans la fenêtre d'accueil				
D'un seul clic, vous avez désormais accès à nos produits infonuagiques et mobiles intégrés qui sont inclus dans Sage 50 : Sage Drive et Sage One. Si vous avez besoin d'autres services ou voulez simplement en savoir plus, l'onglet Services complémentaires dispose d'informations pratiques sur les divers services qui s'intègrent de manière transparente à Sage 50 Comptabilité pour une efficacité accrue.		Oui	Oui	Oui
Recouvrer les paiements plus rapidement				
Stocker des cartes de crédit avec Sage Vault¹				
Il n'a jamais été aussi facile de recevoir des paiements! Vous pouvez facilement vous inscrire à Sage Payment Solutions à partir de la fenêtre d'accueil. Sage 50 Comptabilité s'intègre désormais avec Sage Vault pour vous permettre de stocker plusieurs cartes de crédit dans l'enregistrement d'un client. Grâce à cette technologie sécurisée, vous pouvez ensuite sélectionner une carte stockée à utiliser dans une transaction et traiter rapidement un paiement.	Oui	Oui	Oui	Oui
Nouvelle option d'intérêt pour les paiements en retard des clients				
Si vous préférez appliquer un calcul d'intérêt simple non récurrent aux paiements en retard de vos clients, Sage 50 Comptabilité offre désormais cette option.		Oui	Oui	Oui
Recherche plus rapide				
Prise en charge de la recherche de clés multiples				
Lorsque vous effectuez une recherche dans une liste d'enregistrements, vous pouvez désormais tirer profit d'un filtrage par caractères multiples pour identifier l'enregistrement que vous cherchez.	Oui	Oui	Oui	Oui

¹ Compte de Sage Payment Solutions requis.

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
Recherche améliorée dans la fenêtre des stocks et des services Si vous ajoutez des articles en stock ou des services à une facture, la recherche a été améliorée pour faciliter votre travail. Ouvrez la fenêtre Sélectionnez l'article et commencez à taper. C'est aussi simple que ça.		Oui	Oui	Oui
Conformité aux lois fiscales dans Paie ¹				
Formulaires T4A pour les fournisseurs et les sous-traitants Si vous devez produire des feuillets T4A pour des fournisseurs et des sous-traitants, les enregistrements de fournisseurs présentent désormais un onglet T4A & T5018 qui permet d'accéder facilement aux options de déclaration. Le menu Rapports offre désormais une option T4A et le rapport Liste des fournisseurs dispose de nouveaux champs facultatifs.		Oui	Oui	Oui
Mise à jour du relevé d'emploi sur le Web À mesure que la technologie évolue, Sage garde une longueur d'avance pour répondre à vos besoins et à ceux de votre entreprise. Conformément aux modifications apportées par l'ARC, le format du fichier exporté pour RE Web a été actualisé à la version 2.0. À compter du 1er avril 2016, tous les employeurs devront utiliser un fichier électronique répondant aux exigences de la version 2.0.		Oui	Oui	Oui
Déclaration dans la case 235 du RL-1 Sage 50 Comptabilité déclare désormais la cotisation (ou prime) versée par votre employé à un régime privé d'assurance-maladie.		Oui	Oui	Oui
Mise à jour de l'impôt du 1er janvier 2016 Si vous avez un plan de paie, vous bénéficiez du traitement exhaustif et ponctuel de la paie à l'interne dans Sage 50 Comptabilité pour vous aider à gagner du temps et réduire le risque de pénalités liées à l'impôt à la fin de l'année.		Oui	Oui	Oui

Problèmes résolus

Les problèmes suivants ont été résolus :

¹ Plan de soutien comprenant les mises à jour de l'impôt requis.

- (Comptabilité Premier niveau et versions plus élevées) L'état de paiement direct Téléversé passait à Non téléversé après avoir réouvert le paiement original et l'avoir envoyé par courriel ou imprimé.
- (Comptabilité Supérieur et versions plus élevées) Lors de la consolidation de tâches de relevé de temps avec des ventilations sur une facture, Sage 50 Comptabilité cessait parfois de fonctionner.

Modifications de l'impôt - En vigueur à partir du 1er janvier 2016

Important! Si vous êtes actuellement abonné à Sage Services d'Affaires, votre mise à jour inclut les modifications de l'impôt pour le 1er janvier 2016. Pour en savoir plus sur les modifications de l'impôt de l'ARC, contactez votre bureau des services fiscaux ou visitez le [site Web de l'ARC](#).

Votre mise à jour de l'impôt reflète les tables d'impôt fédéral et provincial, en vigueur le 1er juillet 2016, conformément au document Formules pour le calcul informatisé des retenues sur la paie — 103e édition de l'Agence du revenu du Canada et du document Guide de l'employeur — Guide de l'employeur du Québec : Retenues à la source et cotisations pour 2016 et les annexes de l'assurance-emploi, le régime de pension du Canada et le régime de rentes du Québec.

Quoi de neuf dans cette mise à jour de l'impôt

La mise à jour de l'impôt du 1er janvier 2016 contient les modifications apportées aux tables d'impôt et les calculs de l'impôt de Sage 50 Comptabilité. Ce document concerne seulement les changements apportés à l'impôt pour lesquels vous devrez éventuellement faire des corrections dans vos fiches de paie.

Modifications apportées aux tranches et taux d'impôt fédéral

À compter du 1er janvier 2016, les tranches d'impôt fédéral sur le revenu ont changé et deux nouvelles tranches ont été créées.

Tranches de l'impôt fédéral sur le revenu pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 45 282 \$	15,00 %
Sur la tranche entre 45 282 \$ et 90 563 \$	20,50 %
Sur la tranche entre 90 563 \$ et 140 388 \$	26,00 %
Sur la tranche entre 140 388 \$ et 200 000 \$	29,00 %
Sur la portion qui excède 200 000 \$	33,00 %

Modifications apportées aux tranches et taux d'impôt provinciaux ou territoriaux

Les provinces et les territoires suivants ont annoncé des changements soit de leurs taux d'imposition ou des seuils de revenu. Sauf indications contraires, ces modifications entreront en vigueur le 1er janvier 2016.

Alberta

L'Alberta a augmenté ses taux d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 125 000 \$	10,00 %
Sur la tranche entre 125 000 \$ et 150 000 \$	12,00 %

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la tranche entre 150 000 \$ et 200 000 \$	13,00 %
Sur la tranche entre 200 000 \$ et 300 000 \$	14,00 %
Sur la portion qui excède 300 000 \$	15,00 %

Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique a augmenté ses tranches d'imposition pour 2016. Une tranche d'imposition a été supprimée.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 38 210 \$	5,06 %
Sur la tranche entre 38 210 \$ et 76 421 \$	7,70 %
Sur la tranche entre 76 421 \$ et 87 741 \$	10,5 %
Sur la tranche entre 87 741 \$ et 106 543 \$	12,29 %
Sur la portion qui excède 106 543 \$	14,70 %

Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick a augmenté quatre tranches d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 40 492 \$	9,68 %
Sur la tranche entre 40 492 \$ et 80 985 \$	14,82 %
Sur la tranche entre 80 985 \$ et 131 664 \$	16,52 %
Sur la tranche entre 131 664 \$ et 150 000 \$	17,84 %
Sur la tranche entre 150 000 \$ et 250 000 \$ (aucun changement)	21,00 %
Sur la portion qui excède 250 000 \$ (aucun changement)	25,75 %

Terre-Neuve & Labrador

Terre-Neuve et Labrador a augmenté ses tranches d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 35 148 \$	7,70 %
Sur la tranche entre 35 148 \$ et 70 295 \$	12,50 %
Sur la tranche entre 70 295 \$ et 125 500 \$	13,30 %

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la tranche entre 125 500 \$ et 175 700 \$	14,30 %
Sur la portion qui excède 175 700 \$	15,30 %

Territoires du Nord-Ouest

Les Territoires du Nord-Ouest ont augmenté leurs tranches d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 41 011 \$	5,90 %
Sur la tranche entre 41 011 \$ et 82 024 \$	8,60 %
Sur la tranche entre 82 024 \$ et 133 353 \$	12,20 %
Sur la portion qui excède 133 353 \$	14,05 %

Nunavut

Le Nunavut a augmenté ses tranches d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 43 176 \$	4,00 %
Sur la tranche entre 43 176 \$ et 86 351 \$	7,00 %
Sur la tranche entre 86 351 \$ et 140 388 \$	9,00 %
Sur la portion qui excède 140 388 \$	11,50 %

Ontario

L'Ontario a augmenté ses tranches d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 41,536 \$	5,05 %
Sur la tranche entre 41 536 \$ et 83 075 \$	9,15 %
Sur la tranche entre 83 075 \$ et 150 000 \$	11,16 %
Sur la tranche entre 150 000 \$ et 220 000 \$	12,16 %
Sur la portion qui excède 220 000 \$ (aucun changement)	13,16 %

Québec

Le Québec a augmenté ses tranches d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 42 390 \$	16,00 %
Sur la tranche entre 42 390 \$ et 84 780 \$	20,00 %
Sur la tranche entre 84 780 \$ et 103 150 \$	24,00 %
Sur la portion qui excède 103 150 \$	25,75 %

Saskatchewan

Le Saskatchewan a augmenté ses tranches d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 44 601 \$	11,00 %
Sur la tranche entre 44 601 \$ et 127 430 \$	13,00 %
Sur la portion qui excède 127 430 \$	15,00 %

Yukon

Le Yukon a augmenté ses tranches d'imposition pour 2016.

Tranches d'imposition pour 2016	Taux
Sur la première tranche de 45 282 \$	6,40 %
Sur la tranche entre 45 282 \$ et 90 563 \$	9,00 %
Sur la tranche entre 90 563 \$ et 140 388 \$	10,90 %
Sur la tranche entre 140 388 \$ et 500 000 \$	12,80 %
Sur la portion qui excède 500 000 \$ (aucun changement)	15,00 %

Modifications au Régime de pension du Canada

Pour l'année 2016, le gain maximum ouvrant droit à pension pour le Régime de pension du Canada (RPC) a augmenté pour s'établir à 54 900 \$. Les gains cotisables maximum ont également augmenté pour s'établir à 51 400 \$.

Le montant maximal des cotisations de l'employeur et l'employé au RPC pour 2016 sera fixé à 2 544,30 \$.

Modifications apportées à l'Assurance-emploi

Les cotisations à l'assurance-emploi ont augmenté au Québec et dans les provinces et territoires, à l'extérieur du Québec. À l'extérieur du Québec, le taux à l'A-E reste fixé à 1,88 % et le maximum annuel des gains ouvrant droit à pension a augmenté pour s'établir à 50 800,00 \$ en 2016. Au Québec, le taux à l'A-E a été baissé à 1,52 % et le maximum des gains ouvrant droit à pension a augmenté pour s'établir à 50 800 \$.

Modifications au Régime de pension du Québec

Pour l'année 2016, le gain maximum ouvrant droit à pension pour le Régime de rentes du Québec (RRQ) a augmenté pour s'établir à 54 900 \$. Les gains cotisables maximum ont également augmenté pour s'établir à 51 400 \$.

Le montant maximal des cotisations de l'employeur et l'employé au RRQ pour 2016 s'établira à 2 737,05 \$.

Modifications au Régime québécois d'assurance parentale

Le taux de cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) a été baissé à 0,548 %. Le revenu maximal assurable au RQAP a augmenté pour s'établir à 71 500 \$.

Modifications apportées au plafond des gains assurables de la CSST

À compter du 1er janvier 2016, le plafond des gains assurables sera établi de la manière suivante :

Province ou territoire	2016
Alberta	98 700,00
Colombie-Britannique	80 600,00
Manitoba	125 000,00
Nouveau-Brunswick	61 800,00
Terre-Neuve	62 540,00
Territoires du Nord-Ouest	88 600,00
Nouvelle-Écosse	58 200,00
Nunavut	88 600,00
Ontario	88 000,00
Île-du-Prince-Édouard	52 200,00
Québec	71 500,00
Saskatchewan	69 242,00
Yukon	84 837,00

Modifications apportées aux crédits d'impôt personnels

À compter du 1er janvier 2016, les crédits d'impôt fédéraux, provinciaux et territoriaux que les employés peuvent réclamer seront modifiés. Ces modifications sont reflétées dans le nouveau formulaire fédéral TD1, ainsi que le formulaire TD provincial ou territorial et le formulaire TP-1015.3-V du Québec.

Montants personnels de base pour 2016	
Fédéral	11 474
Alberta	18 451
Colombie-Britannique	10 027
Manitoba	9 134 (aucun changement)
Nouveau-Brunswick	9 758
Terre-Neuve et Labrador	8 802
Territoires du Nord-Ouest	14 081
Nouvelle-Écosse	8 481 (aucun changement)
Nunavut	12 947
Ontario	10 011
Île-du-Prince-Édouard	7 708 (aucun changement)
Québec	11 550
Saskatchewan	15 843
Yukon	11 474

Facteurs d'indexation pour 2016

Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont annoncé leurs facteurs d'indexation pour 2016.

Provinces/Territoires	Facteur d'indexation
Fédéral	1,30 %
Alberta	1,30 %
Colombie-Britannique	0,90 %
Nouveau-Brunswick	1,30 %
Terre-Neuve et Labrador	0,40 %
Territoires du Nord-Ouest	1,30 %
Nunavut	1,30 %
Ontario	1,50 %

Provinces/Territoires	Facteur d'indexation
Québec	1,09 %
Saskatchewan	1,30 %
Yukon	1,30 %
Remarque : Il n'y a aucune indexation pour l'Alberta, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.	

Avant de commencer votre traitement de la paie pour 2016

- Révisez le nouveau formulaire TD1 2016 fédéral, ainsi que le formulaire TD 2016 provincial ou territorial (ou le formulaire TP 1015.3-V du Québec) pour vous familiariser avec les changements.
- Fournissez les formulaires TD1 2016 fédéral/provincial/territorial à vos employés au cas où ils devraient apporter des changements à leurs montants personnels de base.
- Ajustez les fiches de vos employés dans Sage 50 Comptabilité afin de refléter les nouveaux crédits d'impôt pour 2016.

Préparation de la paie pour 2016

Cette section décrit ce que vous devez ajuster dans Sage 50 Comptabilité après avoir terminé le traitement de toute la paie pour 2015, et avant de commencer le traitement de la paie pour 2016.

Étape 1 : Ajustement des montants de crédit d'impôt fédéral des employés

Pour ajuster les montants de crédit d'impôt fédéral, suivez ces étapes :

- Si le montant de crédit d'impôt fédéral personnel d'un employé a changé pour 2016, cet employé doit remplir le nouveau formulaire TD1 2016 fédéral
- Fermez toutes les fenêtres des enregistrements des employés dans Sage 50 Comptabilité. Cette fonction ne sera pas disponible si les fiches d'employés ne sont pas fermées. D'autre part, si cette fonction est en utilisation, vous ne pourrez ouvrir aucune fiche d'employé.
- Dans la fenêtre d'accueil, au menu Maintenance, choisissez Mettre à jour les crédits d'impôt des employés.
- Cochez Fédéral pour indiquer que vous actualisez les crédits d'impôt fédéral.
- À partir de la liste, sélectionnez tous les employés ou seulement ceux que vous voulez modifier.
- Pour mettre à jour les montants personnels de base, cliquez sur Actualiser le montant personnel de base.
- Pour mettre à jour les montants indexés tirés du formulaire TD1 fédéral, suivez une des étapes suivantes :
 - Cochez Facteur et entrez-le pour augmenter le montant du crédit d'impôt.
 - Cochez Montant et entrez-le pour augmenter le montant du crédit d'impôt. Si vous avez besoin d'aide pour calculer ce montant, veuillez consulter la section intitulée [Directives de l'indexation](#).
- Pour mettre à jour les montants non indexés tirés du formulaire TD1 fédéral, entrez les modifications de montant dans la colonne Montants non indexés pour chaque employé.
- Cliquez sur Fermer.

Étape 2 : Ajustement des montants de crédit d'impôt provincial (ou territorial) des employés

Pour ajuster les montants de crédit d'impôt provincial/territorial, suivez ces étapes :

1. Si l'employé change ses montants de crédit d'impôt pour 2016, l'employé doit remplir le nouveau formulaire TD1 provincial ou territorial 2016 (ou le formulaire TP1015.3V pour le Québec).
2. Fermez toutes les fenêtres des enregistrements des employés dans Sage 50 Comptabilité. Cette fonction ne sera pas disponible si les fiches d'employés ne sont pas fermées. D'autre part, si cette fonction est en utilisation, vous ne pourrez ouvrir aucune fiche d'employé.
3. Dans la fenêtre d'accueil, au menu Maintenance, choisissez Mettre à jour les crédits d'impôt des employés.
4. Cochez Provincial pour indiquer que vous actualisez les crédits d'impôt provincial ou territorial, ainsi que la province ou territoire auquel vous voulez apporter des changements.
5. À partir de la liste, sélectionnez tous les employés ou seulement ceux que vous voulez modifier.
6. Pour mettre à jour les montants personnels de base, cliquez sur Actualiser le montant personnel de base.
7. Pour mettre à jour les montants indexés tirés du formulaire TD1 provincial ou territorial, suivez une des étapes suivantes :
 - Cochez Facteur et entrez-le pour augmenter le montant du crédit d'impôt.
 - Cochez Montant et entrez-le pour augmenter le montant du crédit d'impôt. Si vous avez besoin d'aide pour calculer ce montant, veuillez consulter la section intitulée [Directives de l'indexation](#).
8. Pour mettre à jour les montants non indexés tirés du formulaire TD1 fédéral, entrez les modifications de montant dans la colonne Montants non indexés pour chaque employé.
9. Cliquez sur Fermer.

Directives d'indexation

Dans Sage 50 Comptabilité, il y a deux champs à l'onglet Impôts de la fenêtre Enregistrements des employés qui contiennent les montants des employés qui sont assujettis à l'indexation :

- Autres montants fédéraux indexés
- Autres montants provinciaux indexés

Calculez le montant du crédit d'impôt fédéral admissible à l'indexation pour 2016

À partir du montant total du crédit d'impôt du formulaire TD1 fédéral, soustrayez les éléments qui ne sont pas assujettis à l'indexation. Les crédits d'impôt personnels dans le formulaire TD1 fédéral 2016 qui ne sont pas présentement assujettis à l'indexation sont :

- Montant pour revenu de pension
- Frais de scolarité et montant relatif aux études (temps plein)
- Frais de scolarité et montant relatif aux études (temps partiel)
- Montant pour revenu de pension, frais de scolarité et montant relatif aux études transférés du conjoint ou personne à charge

Concernant les montants de crédit d'impôt provincial, certains gouvernements provinciaux et territoriaux ont défini leurs propres critères d'indexation. Par exemple, en Alberta et en Ontario, tous les montants de crédit d'impôt sont assujettis à l'indexation.

Puisque les critères d'indexation varient d'une juridiction à une autre et qu'ils peuvent changer, vous devriez réviser ceux qui sont établis par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux avant d'entrer le montant de crédit d'impôt de l'employé dans le champ Crédit d'impôt fédéral (ou provincial) assujetti à l'indexation.

Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.1)

Cette mise à jour du produit concerne toutes les solutions de Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.1) et inclut les mises à jour des versions précédentes.

Nouveautés et améliorations du produit

Il n'y a aucune nouvelle fonction dans cette version.

Problèmes résolus

Les problèmes suivants ont été résolus :

- (Comptabilité Premier niveau et versions plus élevées) Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.0) cessait de fonctionner peu après avoir ouvert et mis à jour un fichier d'entreprise stocké sur un emplacement réseau.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Sage 50 Comptabilité cessait de fonctionner si vous essayiez de créer et de traiter un chèque de paie. Ce problème se produisait uniquement dans les conditions suivantes :
 - Vous travailliez dans la Vue améliorée.
 - Vous aviez sélectionné le paramètre Actualiser automatiquement les soldes d'enregistrements dans Préférences de l'utilisateur.
 - La date de la dernière transaction de paie était ultérieure à la date de la session.

Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.0)

Cette mise à jour du produit concerne toutes les solutions de Sage 50 Comptabilité (Lancement 2016.0) et inclut les mises à jour des versions précédentes.

Nouveautés et améliorations du produit

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
<p>Améliorations pour Sage Drive ¹</p> <p>Accédez facilement à vos données partagées et gérez en toute confiance l'accès des utilisateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérez l'accès à vos données dans le Centre de gestion Sage Drive. Si vous devez supprimer l'accès d'un utilisateur à vos données, vous pouvez supprimer l'utilisateur en question dans Sage Drive. • Connectez-vous facilement à Sage Drive avec un autre identifiant lorsque vous ouvrez un autre fichier d'entreprise Sage 50 Comptabilité. 		Oui	Oui	Oui
<p>Améliorations pour l'intégration Sage One ²</p> <p>Configurer Sage One pour qu'il fonctionne avec votre entreprise Sage 50 Comptabilité est encore plus simple. Vous pouvez désormais actualiser les catégories de Sage One directement à partir de l'assistant de configuration de la connexion, dans Sage 50 Comptabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez les catégories de Sage One et leurs comptes Sage 50 correspondants pour un meilleur flux du travail. • Renommez et renumérotez rapidement les catégories de Sage One 	Oui	Oui	Oui	Oui

¹ Seuls les clients actuellement abonnés à un plan de services Sage 50 peuvent acheter Sage Drive. Seule une personne à la fois peut avoir accès à vos données Sage 50 et il n'existe aucune limite quant à la quantité de données accessibles. Les utilisateurs autorisés ont accès en ligne et de manière sécurisée aux données Sage Drive. Vos transactions les plus récentes sont constamment actualisées dans la base de données de Sage Drive. Si vous souhaitez avoir des copies de vos données à des dates particulières afin de pouvoir les restaurer, vous devrez également créer des sauvegardes manuelles dans Sage 50 Comptabilité.

² L'achat d'un abonnement à Sage One Comptabilité Standard est requis. Appelez 1-888-261-9610 pour obtenir plus de détails.

	Premier niveau	Pro	Supérieur	Quantum
<p>lors de la configuration de la connexion.</p> <ul style="list-style-type: none"> Supprimez les catégories de Sage One dont vous n'avez pas besoin. 				
<p>Connexion de Sage View aux données de Sage 50 Comptabilité</p> <p>Comptables et aides-comptables : Conçue spécialement pour les professionnels de la comptabilité, la nouvelle application en infonuagique Sage View¹ permet aux comptables et aux aides-comptables de se connecter aux données Sage 50 de leurs clients afin de leur fournir des analyses, des alertes et des rapports en temps réel s'appuyant sur des indicateurs de rendement clés spécifiques à chaque client. Cela permet aux comptables d'offrir davantage de conseils stratégiques à leurs clients et de favoriser ainsi leur réussite.</p> <p>Clients de Sage 50 Comptabilité : En autorisant votre comptable à connecter vos données Sage 50 à Sage View, il pourra vous fournir des informations sur votre santé financière qui vous seront utiles pour prendre plus rapidement des décisions éclairées et favoriser la réussite de votre entreprise.</p>		Oui	Oui	Oui

Prise en charge abandonnée

- L'option de menu Graphes a été supprimée.
- L'onglet Rendement de l'entreprise dans Gestion des affaires quotidiennes a été supprimé.

Problèmes résolus

Les problèmes suivants ont été résolus :

- (Comptabilité Premier niveau et versions plus élevées) Nous avons corrigé des erreurs de grammaire, de format et de contenu dans plusieurs écrans et dans l'aide.
- (Comptabilité Premier niveau et versions plus élevées) Si vous recherchez plusieurs règlements ou encaissements d'un même montant, les résultats n'affichaient que la première transaction que vous aviez traitée.
- (Comptabilité Premier niveau et versions plus élevées) Le téléchargement d'un paiement de Sage One pour une facture antérieure à l'exercice précédent échouait.
- (Comptabilité Premier niveau et versions plus élevées) Sage 50 Comptabilité ne pouvait pas ouvrir un fichier d'entreprise si le service de journal des événements n'était pas en cours d'exécution.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Personnaliser les fenêtres de transactions ne présentait pas toujours l'option Projet pour Factures d'achat.

¹Sage View sera disponible à l'automne 2015. Pour les professionnels de la comptabilité seulement. Pour obtenir et conserver l'accès à votre compte Sage View, vous devez être un comptable ou aide-comptable et fournir des services de comptabilité ou de tenue de livres à plusieurs clients en échange d'honoraires. Si à un moment donné, Sage détermine que vous n'êtes plus admissible à l'application, vous ne pourrez plus y accéder. Les frais d'abonnement s'élèvent à 19,95 \$ par mois pour cinq connexions d'entreprises clients; des connexions d'entreprises clients additionnelles sont disponibles pour 3,95 \$ par mois chacune si vous avez moins de 50 connexions, ou seulement 1,50 \$ par mois chacune si vous avez 50 connexions ou plus. Une carte de crédit valide est requise pour activer le service. Pour assurer un service continu, votre abonnement à Sage View est automatiquement renouvelé. Les frais d'abonnement pour les mois subséquents seront automatiquement facturés sur la même carte de crédit chaque mois.

- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Si vous ouvriez la fenêtre Rapprochement & Dépôts, faisiez défiler l'écran jusqu'en bas, ouvriez une autre fenêtre par dessus, puis retournez à la fenêtre Rapprochement & Dépôts, la barre de déroulement s'était automatiquement repositionnée dans le haut de la fenêtre.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Si vous ouvriez la fenêtre Téléverser le fichier de dépôt direct de l'employé, le menu État affichait Tout par défaut.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Si vous importiez un relevé bancaire dans la fenêtre Rapprochement & Dépôts, Sage 50 Comptabilité ne vérifiait pas si les opérations étaient des dépôts ou des retraits lorsqu'il essayait de les rapprocher.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Si vous travailliez avec une entreprise qui utilise plusieurs devises et créez une facture d'achat dans une devise étrangère, le prix d'achat utilisé pour la devise étrangère dans cette transaction était également présenté comme prix en devise fonctionnelle.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Lors de la création d'une copie de sauvegarde sur une unité de réseau, Sage 50 Comptabilité affichait un message d'échec alors que la copie de sauvegarde avait réussi.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Si vous aviez activé Conseils automatiques, un message erroné concernant les niveaux de stocks s'affichait après la conversion en facture d'une commande contenant des articles en stock et suite au traitement de la facture.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Lors du téléversement de votre entreprise vers Sage Drive, le fait de cliquer sur Annuler n'arrêtait pas toujours le téléversement.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Si vous essayiez d'ouvrir une entreprise partagée qui était déjà ouverte sur un autre ordinateur, la fenêtre d'accueil était vierge.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Après avoir téléchargé une entreprise partagée, vous étiez invité à réouvrir l'entreprise et celle-ci se téléchargeait de nouveau.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Si vous travailliez avec une entreprise partagée et créez plusieurs transactions, vous ne receviez pas d'avertissement relatif à la perte de transactions au cas où la connexion Internet de votre ordinateur était perdue.
- (Comptabilité Pro et versions plus élevées) Si vous personnalisiez un modèle de remise sur commande ou devis et cliquiez sur le bouton Enregistrer, une erreur apparaissait à la place de la boîte de dialogue Enregistrer.

Renseignements généraux concernant les mises à jour et les mises à niveau du produit

Important ! Les mises à jour du produit de Sage 50 Comptabilité sont offertes uniquement aux abonnés de Sage Services d'Affaires. Les mises à jour et les fonctions de la Paie sont offertes seulement aux abonnés de Sage Services d'Affaires dont le forfait comprend les mises à jour de l'impôt. Si vous n'êtes pas certain(e) que votre abonnement soit toujours en vigueur ou bien si vous voulez vous abonner ou renouveler votre abonnement, appelez le Service des ventes au 1-888-261-9610.

Comment Sage 50 Comptabilité est-il mis à jour?

- Automatiquement, en utilisant Sage 50 Comptabilité (recommandé).
- Manuellement, en utilisant Sage 50 Comptabilité.
- En téléchargeant la mise à jour à partir du site Web de Sage 50.
- En exécutant le CD de la mise à jour du produit, si vous avez payé pour la réception d'un CD.

Sauvegardez
vos données

Effectuez toujours une copie de sauvegarde de vos données avant d'installer votre mise à jour du produit et avant toute modification importante, par exemple, avant d'avancer la date de session à un nouvel exercice ou une nouvelle année civile.

Comment mettre à jour Sage 50 Comptabilité automatiquement

Sage 50 Comptabilité vérifie automatiquement les mises à jour du produit chaque fois que vous êtes connecté à Internet. Lorsqu'une mise à jour est disponible, celle-ci est téléchargée en arrière-plan. Lorsque vous fermez Sage 50 Comptabilité, vous êtes informé(e) qu'une mise à jour est prête à être installée. Cliquez sur Oui pour l'installer. Vous n'avez pas besoin de saisir la moindre information pendant le processus de mise à jour.

Pour en savoir plus, cherchez « Mises à jour automatiques » dans l'Aide.

Comment mettre à jour Sage 50 Comptabilité manuellement

Les « mises à jour automatiques » sont activées par défaut. Nous vous recommandons de ne pas désactiver ce paramètre. Si vous choisissez de désactiver cette option, vous pouvez toujours télécharger les mises à jour lorsque vous vous connectez à Internet.

Téléchargez les mises à jour du produit à partir du site Web de Sage 50.

Pour des raisons pratiques, les mises à jour sont également disponibles sur le site Web de [Sage 50 Comptabilité](#). Veuillez suivre les directives d'installation.

Important ! Mise à jour de Sage 50 Comptabilité dans un environnement multi-utilisateur (Sage 50 Comptabilité Supérieur et versions plus élevées)

- Installez cette mise à jour du produit sur tous les ordinateurs qui exécutent Sage 50 Comptabilité, y compris les ordinateurs sur lesquels vous avez effectué les installations de type serveur seulement de Sage 50 Comptabilité.

Comment réaliser une mise à niveau à Sage 50 Comptabilité

Une mise à niveau de Sage 50 Comptabilité peut comprendre un ou plusieurs changements :

- Obtenir la version la plus récente - Si vous voulez recevoir les mises à jour les plus récentes pour votre produit Sage 50 Comptabilité actuel, vous pouvez effectuer une mise à niveau à partir d'une version antérieure de Sage 50 Comptabilité.
- Passer à un produit Sage 50 Comptabilité plus élevé - Si vous avez besoin d'un ensemble de fonctions plus puissantes, vous pouvez passer à la version la plus récente d'un produit Sage 50 Comptabilité plus élevé (par exemple, passez de Sage 50 Comptabilité Supérieur à Sage 50 Comptabilité Quantum). Cette option met également à niveau votre version de Sage 50 Comptabilité, si vous n'utilisez pas déjà la dernière version du programme.
- Ajouter plus de licences d'utilisateur - Si vous désirez augmenter le nombre d'utilisateurs simultanés dans Sage 50 Comptabilité, vous pouvez effectuer une mise à niveau de votre programme afin d'autoriser plusieurs utilisateurs. Au besoin, cette option met également à niveau votre version et en même temps, elle vous fait passer à un produit Sage 50 Comptabilité plus élevé.

Dans l'un des scénarios précités ou pour en savoir plus sur la mise à niveau de votre solution Sage 50 Comptabilité, appelez le Service des ventes au 1-888-261-9610.

Sage 50—Édition canadienne

Service des ventes : 1-888-261-9610

Service à la clientèle : 1-888-222-8985

Soutien technique : 1-888-522-2722

Sage

13888 Wireless Way, Suite 120
Richmond, BC, Canada V6V 0A3
604-207-9480
fr.Sage50Accounting.ca

